



**Gares &
Connexions**



CSE

CSE ordinaire du 24 janvier 2023

Votants : 16 UNSA-Ferroviaire, 7 CGT,
7 SUD-Rail, 1 CFDT, 1 CFE-CGC

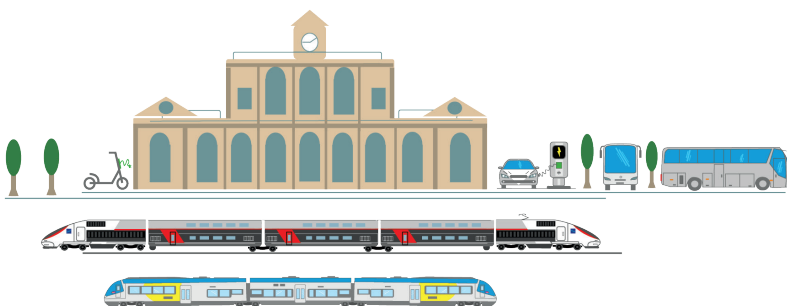
La séance en présentiel s'est ouverte par la
déclaration liminaire de vos élus UNSA-Ferroviaire
que vous retrouvez sur le groupe [@workplace UNSA \(ICI\)](#).



1

Présentation du bilan de fin de mandat (Lionel KYNDT du cabinet HARMONIUM)

Le compte rendu de fin de mandat est une obligation issue de la loi, qui résulte d'un article du Code du travail stipulant que tous les membres élus sortants doivent rendre compte de leur mandature aux nouveaux élus, tant sur la partie fonctionnement que sur la partie des œuvres sociales.



UNSA-Ferroviaire Gares & Connexions
30 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS
garesetconnexions@unsa-ferroviaire.org
Workplace : UNSA gares & connexions

2

Détournage des gares LGV Bourgogne-Franche-Comté (BFC) (Laurent JOEL et Aurélie WOELFFEL)

Retrouvez le compte-rendu de la CSSCT du 8 novembre 2022 du secrétaire adjoint du CSE [\(ICI\)](#) détaillant ce projet.



La délégation UNSA-Ferroviaire a tout d'abord tenu à souligner la montée en qualité de ce dossier de détournage des gares LGV de Bourgogne-Franche-Comté.

Par ailleurs, la délégation UNSA-Ferroviaire a noté d'une part, qu'au-delà du nivellement par le haut de la classe des postes (en comparaison de l'organisation

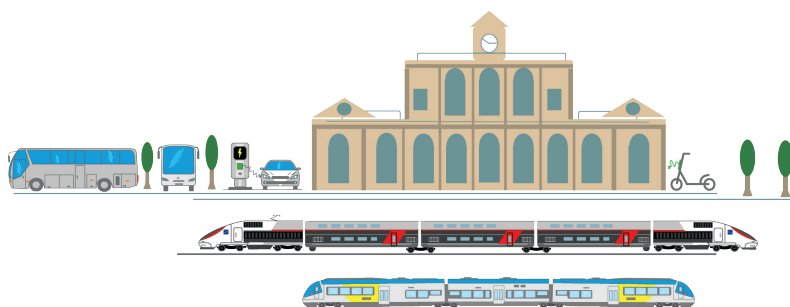
La délégation remarque, d'autre part, que l'évolution du besoin de production a conduit à une reconstruction du roulement réduisant le nombre de repos périodiques sur les samedis / dimanches qui ont été compensés par la direction par un allongement à environ 72 heures de la durée des repos périodiques de week-ends positionnés sur les dimanches / lundis.

En outre, la délégation UNSA-Ferroviaire a demandé que les dossiers de détournage, présentés en consultation du CSE, fassent apparaître les lignes de roulements concernées par la tenue de l'astreinte opérationnelle.

Pour ces raisons, la délégation UNSA-Ferroviaire a voté « POUR » lors de cette consultation.



actuellement en place au sein de la SA Voyageurs) et de la mise en place d'une astreinte opérationnelle sur les gares bourguignonnes, ce projet de détournage prévoit des repos périodiques simples, d'une durée d'environ 48 heures, positionnés sur des enchainements « matinée / RP simple / soirée ».



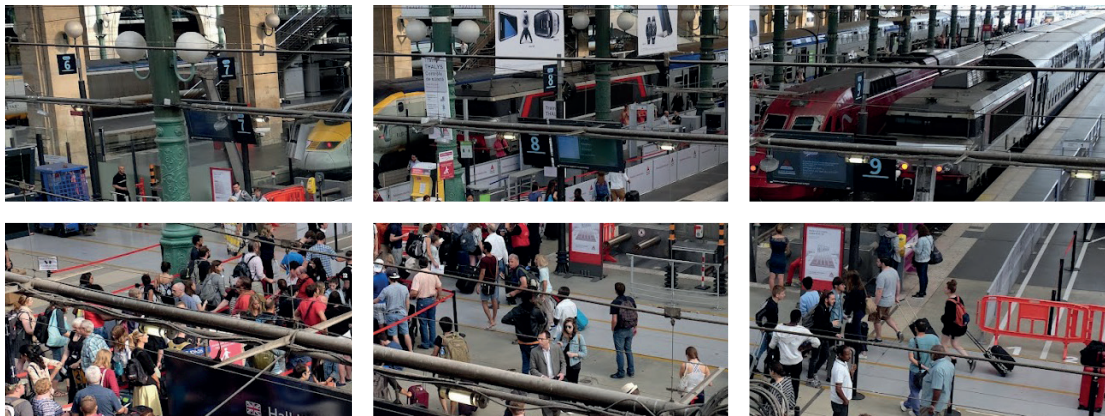
3

Avancement du projet Gare du Nord (Hélène MARBACH)

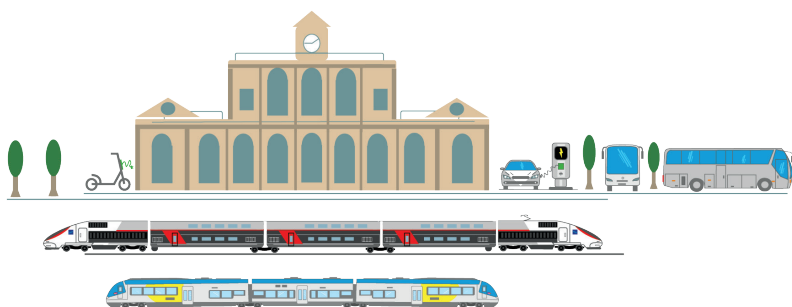
Ce sont en réalité 19 sous-projets menés ensemble et en parallèle, avec un planning extrêmement tendu lié à l'échéance des Jeux olympiques 2024 et à l'arrêt temporaire des travaux à l'automne 2023 pour la Coupe du monde de rugby. Ces projets ont malgré tout un fil conducteur : la signalétique. L'idée est que les voyageurs se repèrent facilement dans la plus grande gare d'Europe.

Parmi tous ces chantiers simultanés, on retrouve :

- La dépose de deux escaliers mécaniques et deux escaliers fixes ;
- La simplification du passage dans le terminal Transmanche ;
- La dépose de la marquise de la dalle routière ;
- Le démarrage de la déconstruction du bâtiment 177 ;
- La régénération d'escaliers.



- Au quotidien, une communication très active à destination des riverains et des agents en gare a été mise en place.
- Côté budget, le projet Horizon 2024 est de 30 M€. Avec les projets annexes qui étaient prévus par ailleurs, l'enveloppe globale pour la Gare du Nord représente un total de 55 M€. À ce stade, il n'y a pas d'alerte de dérives.
- La délégation UNSA-Ferroviaire est intervenue sur l'étanchéité défectueuse des puits de lumière de la dalle routière. Ce point, qui n'était pas prévu dans les travaux, sera pris en compte par l'équipe projet.



UNSA-Ferroviaire Gares & Connexions
30 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS
garesetconnexions@unsa-ferroviaire.org
Workplace : UNSA gares & connexions

4

Bilan de la prime de reconversion

(Annabelle LAFFAITEUR)

Cette prime, mise en place au 1^{er} juillet 2022, a pour objectif de reconnaître l'effort de reconversion d'un agent du GPU qui postule sur un métier en tension de la SA G&C.

À ce jour, 21 salariés ont été identifiés éligibles. Cela concerne sept établissements. Ils sont issus essentiellement de la SA SNCF Voyageurs. Les métiers choisis sont majoritairement ceux de la maintenance et travaux.

La communication sur cette prime au sein des SA a été ciblée sur les acteurs RH en charge de l'accompagnement de la mobilité.

L'effort sur la formalisation est à noter : tous les agents qui sont éligibles à cette prime reçoivent un courrier de leur directeur d'accueil leur expliquant leur éligibilité et les modalités pour en bénéficier. Le bilan étant positif, la SA a décidé de poursuivre l'expérimentation pour une année supplémentaire.

5

Présentation du document de référence des gares (DRG)

(Sonia AYADI BOISSY)

Les principales évolutions du DRG 2023 par rapport à 2022 sont les suivantes :

- Hausse inédite de la facture d'énergie (+ 230 %) ;
- Augmentation de l'indice des prix à la consommation ;
- Augmentation des taux d'intérêt avec un impact modéré sur le CMPC (coût moyen pondéré du capital) ;
- Actualisation de la segmentation des gares (tous les trois ans en lien avec la fréquentation des gares) ;
- Mise à jour de la base des actifs.

L'évolution moyenne entre le DRG 2022 et le DRG 2023 est de 15 % : 11 % sont liés à l'inflation (dont 7 % liés à l'énergie).

Face à cette hausse significative et difficilement supportable par les transporteurs, la SA G&C a décidé,

en lien avec le régulateur, de mettre en place un bouclier tarifaire : la hausse répercutée sera de 10 % (soit un manque à gagner de 40 M€ pour G&C, sachant que la prestation de base représente un chiffre d'affaires de 1.12 milliard d'euros).

Retrouvez tous les dossiers présentés au CSE, mais aussi les comptes rendus des commissions sur le site du CSE [\(ICI\)](#) dans la rubrique « Mon CSE ».

